République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des Marchés Publics
Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatheland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / *Tender No.* : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / *CA or DCA* : ARMP

Objet / *Subject* : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / *Receipt*

N° / *No.* : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T
Taxation Reference No.

N° Registre de Commerce RCSGG4125
Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / *Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts*

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at *on*

LE DIRECTEUR GENERAL
THE GENERAL MANAGER

Joseph NGO

0107030146548011356 11

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.armp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.armp.cm

Le CNE ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

SOCIAL 04 | GOUVERNANCE PUBLIQUE 03 | RURAL 07
ECONOMIE 05 | INFRASTRUCTURE 02

N° 1213
23 Décembre 2016
23 December 2016
17H13/5:13 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	041/ONIT/MINPUCO/SG/RDFN/MTDD/DTB CBWF/2016 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°041/ONIT/MINPUCO/SG/RDFN/MTDD/DTB CBWF/2016 OF 01 DECEMBER 2016 (EMERGENCY PROCEDURE) FOR BUILDINGS WORKS OF THE CONSTRUCTION OF TWO CLASSROOMS AT THE PRIMARY SCHOOL OF BAOVARA, ROUA SUBDIVISION, MAYO-TSANAGA DIVISION, FAR-NORTH REGION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-12-2016
2	**Reference**	06/CIPM /2016 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 06/CIPM /2016 DU 24/11/2016, EN VUE DE LACONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL DE 64BOUTIQUES ET 2 HANGARS, 02 BLOCS LATRINES DANSLA VILLE DE PITOA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-12-2016
3	**Reference**	003/AONO/FNE/CIPM/16 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 003/AONO/FNE/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS DE TROIS(03) VÉHICULES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) : * LOT N°1 : UN VÉHICULE DE TYPE PICK UP, 4X4, DOUBLE CABINE * LOT N°2 : DEUX VÉHICULES DE TYPE BERLINE, CINQ (05) PLACES, QUATRE (04) PORTES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-01-2017
4	**Reference**	336/DC/MINSEP/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°336/DC/MINSEP/CMPM/2016 DU 19 DECEMBRE 2016 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BÂTIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-01-2017
5	**Reference**	335/DC/MINSEP/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 335/DC/MINSEP/CMPM/2016 DU 19 DÉCEMBRE 2016 POUR LA MAINTENANCE, ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES ESPACES VERTS, DES PRÉAUX ET DES HAIES DU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-01-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	338/DC/MINSEP/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°338/DC/MINSEP/CMPM/2016 DU 19 DÉCEMBRE 2016 POUR LE SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DES SERVICES CENTRAUX, DES RÉSIDENCES DU MINISTRE ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-01-2017
7	**Reference**	337/DC/MINSEP/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°337/DC/MINSEP/CMPM/2016 DU 19 DÉCEMBRE 2016 POUR LE SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-01-2017
8	**Reference**	008 / MINEPAT/CTS/PFS/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS À SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 008 / MINEPAT/CTS/PFS/2016 DU 20 DECEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE RÉALISER LE CIBLAGE DES 19 500 MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES DU DEUXIÈME CYCLE DE TRANSFERTS MONÉTAIRES DU PROJET FILETS SOCIAUXIDA CRÉDIT 4984-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-01-2017
9	**Reference**	006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS À SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2016 DU 20 DECEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE TRADUIRE EN ANGLAIS, CERTAINS DOCUMENTS DU PROJET FILETS SOCIAUX : DÉPLIANT, GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE CIBLAGE ET L'ENREGISTREMENT DES BÉNÉFICIAIRES, MANUELS DE FORMATION POUR L'IDENTIFICATION, L'ENREGISTREMENT ET LA SENSIBILISATION DES BÉNÉFICIAIRES, MANUELS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT IDA CRÉDIT 5224-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-01-2017
10	**Reference**	007/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS À SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 007/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2016 DU 20 DECEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE LA FORMATION EN AGR ET EN GESTION D'ARGENT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PHASE 2 DU CYCLE I DES TRANSFERTS MONÉTAIRES DU PROJET FILETS SOCIAUXIDA CRÉDIT 5224-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-01-2017
11	**Reference**	333/ASMI/MINSEP/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°333/ASMI/MINSEP/2016 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE 2017 DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-01-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	334/ASMI/MINSEP/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°334/ASMI/MINSEP/2016 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (SDI) DU MINSEP
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-01-2017
13	**Reference**	058-023/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°053-023/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2016 DU 08 DEC 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038-005/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 07 NOVEMBRE 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN DU LAC TCHAD (PRODEBALT), A MAROUA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	076/C/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°076/C/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/2016LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU MAYO-TSANAGA À MOKOLO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, A L'HONNEUR D'INFORMER LE PUBLIC DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0039/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/CDPM-ROUTE/2016 DU 08 NOVEMBRE 2016PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE SUR LE MAYO-MAZAGOLDA, DANS LA VILLE DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD,
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	060-025/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMAS/BSMA/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°060-025/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMAS/BSMA/2016 DU 26/12/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°040-007/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM AG/2016DU 18 NOVEMBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) MOTOPOMPES ETACCESSOIRES POUR LE PERIMETRE IRRIGUE DE MAKARY, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI - REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	059-024 /C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 059-024/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016 DU 21/12/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°039-006/ ACDC/PR/MINMAP/DREN/CRPM-AI/2016 DU 18 NOVEMBRE 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LAREALISATION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES ET DE DEUX (02) FORAGES PASTORAUX A L'ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	058-023/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2016 Lire
	Titre/objet	058-023/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2016 DU 08/128/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 07 NOVEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN DU LAC TCHAD (PRODEBALT) A MAROUA REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	32/DM/C/MOG/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 32/DM/C/MOG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE OBJET D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO /C-MOG/ CIPM/2016 DU 24 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE MOGOGE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO -TSANAGA. FINANCEMENT, RESSOURCE PROPRE (BUDGET COMMUNE DE MOGODÉ)- EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	060-025/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMAS/BSMA/2016 Lire
	Titre/objet	N° 060-025/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMAS/BSMA/2016 DU 21 DEC 2016PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°040-007/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-AG/2016 DU 18 NOVEMBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) MOTOPOMPES ET ACCESSOIRES POUR LE PERIMETRE IRRIGUE DE MAKARY, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI - REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	35/DM/C/MOG/2016 Lire
	Titre/objet	DECLSION MUNICIPALE N°35/DM/C/MQG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE OBJET D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/C-MOG/CIPM/2016 DU 24 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ZONES CRITIQUES SUR LA ROUTE REGIONAL N° 1 ENTRE RHUMSIKI ET HAOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO -TSANAGA. FINANCEMENT, RESSOURCE PROPRE (BUDGET COMMUNE DE MOGODÉ)- EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	059-024/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016 Lire
	Titre/objet	N°059-024/D/PR/MLNMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016 DU 21/12/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°039-006/ACDC/PR/MINMAP/DREN/CRPM-AI/2016 DU 18 DECEMBRE 2016(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA REALISATION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES ET DE DEUX (02) FORAGES PASTORAUX A L'ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°041/ONIT/MINPUCO/SG/RDFN/MTDD/DTB CBWF/2016 OF 01 DECEMBER 2016 (EMERGENCY PROCEDURE) FOR BUILDINGS WORKS OF THE CONSTRUCTION OF TWO CLASSROOMS AT THE PRIMARY SCHOOL OF BAOVARA, ROUA SUBDIVISION, MAYO-TSANAGA DIVISION, FAR-NORTH REGION.

FINANCING
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)
IMPUTATION
220-100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

On behalf of the General Dotation of Decentralization Budget for fmancing year 2016, the Divisional Delegate of Publics Contacts Mayo-Tsanaga, Contracting Authority. hereby issues an Open National Invitation for buildings works of the construction two classrooms at the primary School of BAO VARA, Soulede Roua Subdivision, Mayo-Tsanaga Division, Far-North Region.

2. Nature of services

The works shall include the following operations:

Site installation;
- Main works;

- Overbearings;
- Fundations;

- Masonries - wall rising; - Framework - roof; - Metal work;
- Electricity;

- Painting;
- Roads and diverse networks
- Environnment

3. Estimated cost

Works under this tender shall be financed by the General Dotation of Decentralization Budget, for the 2015 Financial exercise Year, Imputation 220 100 for an estimated cost of twenty two millions **(22 000 000) CFAF.**

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation in this tender shall be opened on equal conditions to Cameroon-law contractors with proven experience in the field of building construction and civil engineering in general. By this invitation to tenders, entreprises are invited to give authentic informations in their offers in other to make a good choice ofthe entreprises who could realise all the prestations.

6. Financing

Works under this tender shall be financed by the **General Dotation of Decentralization Budget**, for the 2015 Financial exercise Year, Imputation 220 100 for an estimated cost of twenty two millions (22 000 000) CFAF.

7. Consultation of tender file

The tender documents may be consulted during working hours at the MINMAP Divisional Delegation of Public Contracts Mayo-Tsanaga in Mokolo, Contracting Authority and the division of contracts tenders unit at the Divisional Delegation of Public Contracts, Mayo-Tsanaga in Mokolo.

8. Acquisition of tender file

The tender documents may be obtained at the MINMAP Division of Contracts (Tenders Unit) by Divisional Delegation of Public Contracts, Mayo-Tsanaga Mokolo. Upon presentation of a receipt of payment into the Mogode Municipal Treasury a non-refundable fee of thirty-five (**35 000) CFA F.** Such a receipt shall identify the payer as representing a consulting firm willing to participate in the tender.

9. Submission of bids

Drafted in English or French and in septuplicate (7) including one (1) original and six (6) copies labelled as such, tenders shall be submited in a sealed envelop and against areceipt at Divisional Delegation of Public Contracts Mayo-Tsanaga in Mokolo, Contracting Authority **no later than 21 december 2016 at 10 a.m**, local time. They shall bear the following;

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°041/ONIT/MINPUCO/SG/RDFN/MTDD/DTB CBWF/2016 Of 01 december 2016 (Emergency procedure) for buildings worksofthe construction oftwo classroom at the primary School of BAO VARA, Roua Subdivision, Mayo-Tsanaga Division, Far-North Region.
FINANCING: DECENTRALISATION GENERAL DOTATION for the 2015

Financial exercise Year Imputation; 220- 100 To be opened only during the opening session".

Tenders received after the submission deadline shall be rejected.

10. Delivery deadline

The overall execution time frame shall be three months **(03) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the Notice to Proceed.

11. Bid bond

Any offer net in keeping with the tender requirements, especially the absence of the provisional guarantee issued, in keeping with the model indicated in the tender file by a first class banking institution approved by the ministry in charge offinance listed previously in the tenders offer document N°12 of an amount of **440 000 (four hundred and forty thousand francs) and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.**

12. Admissibility of bids

Lest they be rejected, shall be submitted only the originals or true copies of the relevant administrative documents, certified by the issuing service oran administrative authority, dating less than three (3) months old and valid during the opening session shall be rejected in conformity with the tender's offer regulations. They shall be valid in conformity with the regulations of the tender's offer.

13. Opening of bids

Tenders shall be opened (01) once **on 21 Dccember 2016, at 11 a.m**, in the meeting room of the Mayo-Tsanaga Divisional Delegation of Public Contracts in Mokolo in the presence of bidders or their duly appointed representatives with perfect knowledge of the bid they stand for.

14. Evluation critera

Tenders shall be evaluated in three (3) stages:

• Stage 1: Verification ofeach tender for compliance of the administrative file.

• Stage 2: Technical evaluation of compliant administrative files. '

• Stage 3: Verification of the financial offers of contractors with compliant administrative and technical files.

Eliminatory criteria

Administrative documents

a) Incomplete or non-compliant documents,

b) Forged or non-authentic document.

Technical proposal

a. Incomplete or non-compliant documents;

b. False declaration, forged or scanned documents;

c. Turnover in public and civil engineering works during the last three (3) years ofthan twenty million (20 000 000) CFA F; Failure to show proof of the execution, as the main contracter, during the last three (3) years of the construction of at least one-storeyed building Non-existence in the technical proposal of the rubric "organization, methodology and planning"; Failure to meet at least 70% ofthe essential criteria.

Financial offer

a) Incomplete financial offer;

b)Non-compliant documents;

c) Omission of a quantified unit price in the financial offer; "

d) Absence of a sub-detailed price.

e) Sub-detail ofprice mistaken and unrealistic

Essential criteria

The technical proposal shall be evaluated as per the following 53 essential criteria:

a) Presentation out of 3 criteria;

b) Supervisory staff out of 15 criteria;

c) Site equipment to be mobilized out of 10 criteria,

d) Methodology out of 13 criteria.

e) Conlraclor's references and pre-financing capacity out of 12 criteria.

15. Award

The Divisional Delegate of Public Contracts in Mayo-Tsanaga in Mokolo, Contracting Authonty, shall award the contract to the bidder, whose offer is considered the lowest, in compliance essentially with the prescriptions of the invitation to tender.

16. Validity of bids

Bidders shall remain bound by their bids for a period of **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline mentioned above.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from Divisional Delegation of Public Contracts of Mayo-Tsanaga at Mokolo P.O Box 17 Mokolo; email: ddminmapmt@vahoo.com; Phone: 222 45 56 49

MAROUA le 21 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HAMAN POUDITTO

COMMUNE DE LAGDO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 06/CIPM /2016 DU 24/11/2016, EN VUE DE LACONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL DE 64BOUTIQUES ET 2 HANGARS, 02 BLOCS LATRINES DANSLA VILLE DE PITOA.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
221 100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la **Commune** de **PITOA**, Autorité Contractante lance pour le compte la Commune de PITOA un **Appel d'Offres National Ouvert (AONO)**, pour la réalisation des travaux sus-indiqués dont le Maître d'Ouvrage est le **Maire de la Commune de PITOA** .Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction de **64 BOUTIQUES, 02 HANGARS** , **UN BLOC DE LATRINES, UN BUREAU DE POLICE MUNICIPALE**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :
Travaux préliminaires y compris les travaux de démolitions ;
• Fondation ;
• Maçonnerie, élévation et Béton Armé ;
• Revêtement sols et murs ; • Peinture ;
• Menuiserie bois et métallique ;
• Charpente-couverture-gouttières étanchéité ;
• Plomberie-sanitaires-tuyauteries ; • Electricité

3. Cout Prévisionnel

264 000 000 FCFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés dans le **Budget FEICOM** - **Exercice 2016** , pour un montant **264 000 000**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux **heures ouvrables** à la **Commune de PITOA** et à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le **Dossier d'Appel d'Offres** peut être obtenu à la **Commune de PITOA** tél. : **696045120**; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable au montant de : **cent vingt cinq mille (125 000 FCFA, payable à la recette municipale de Pitoa,** représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer enlaissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre (supports numérique et papier), rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)** copies marquée comme telle, devra être déposée au sein de la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de PITOA contre récépissé, au plus tard le **27 Décembre 2016 à 10 Heures, heure locale** revêtue de la mention
suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/CIPM /2016 DU 24/11/2016, EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIALDE 64 BOUTIQUESET 2 HANGARS, 02 BLOCS LATRINESDANS LA VILLE DE PITOA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six(06) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **12 du DAG**, d'un montant de **cinq millions deux cent quatre vingt mille (5 280 000 FCFA).**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAG,** d'un montant de **cinq millions deux cent quatre vingt mille (5 280 000 FCFA).** A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté **n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres**, les PME àcapitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de **moins de (03) mois** précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **27 décembre 2016 à 11 heures**, par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de PITOA, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **soixante-dix (70) pour cent (100)**.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont :
Critères éliminatoires
Pièces administratives
Dossier incomplet ;
Pièce falsifiée ou non conforme (Sous réserve des dispositions du **point I-I de la Circulaire 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011** relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics).
Offre technique
Pièces non-conformes ;
Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
Absence dans l'offre technique de larubrique « organisation, méthodologie etplanning » ;
Non satisfaction, au moins de **70%** des critères essentiels.
Offre financière
Offre financière incomplète ;
Pièces non conformes ;
Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
Absence du sous-détail des prix.
Principaux critères de qualification
l'expérience du personnel d'encadrement ;
les références de l'entreprise ;
la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
la méthodologie d'exécution ;
l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critèreséliminatoires et obtenu au moins **70 %** des critères essentiels énumérés ci-dessous évaluéconformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires etjugéeconforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de PITOA, Tél : **696045120 ou FEICOM Nord.**

PITOA le 23 Décembre 2016

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 003/AONO/FNE/CIPM/16 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS DE TROIS(03) VÉHICULES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) : * LOT N°1 : UN VÉHICULE DE TYPE PICK UP, 4X4, DOUBLE CABINE * LOT N°2 : DEUX VÉHICULES DE TYPE BERLINE, CINQ (05) PLACES, QUATRE (04) PORTES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU FNE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (FNE), Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture en deux lots de trois(03) véhicules.

2. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel:

- LOT 1 : FCFA 23 000 000 ;
- LOT 2 : FCFA 27 000 000.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en République du Cameroun.

4. Financement

L'acquisition des véhicules, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget du FNE de l'exercice 2016

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès de l'Attaché de Direction du FNE à Yaoundé, Direction Générale, sise Quartier Elig-Essono, face Girafe Hôtel, dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à partir du **23/12/2016,** aux heures ouvrables auprès de l'Attachée de Direction du FNE à Yaoundé (Direction Générale), sur présentation d'un reçu de paiement d'une somme non remboursable de **100.000** ***(Cent mille)*** **FCFA,** effectué auprès de l'une des douze (12) Agences BICEC dans lesquelles un Compte Spécial CAS-ARMP **N°33.35.988-60-001-94** est ouvert.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau de l'Attaché de Direction
du FNE (Immeuble Siège, Direction Générale) au plus tard le **12/01/2017, à 10 H 00.**
Dans **trois (03)** enveloppes distinctes identifiant :

1. Enveloppe A : Pièces administratives,
2. Enveloppe B : Offre technique,
3. Enveloppe C : Offre financière,

Le tout contenu dans une **quatrième enveloppe** qui devra porter la mention :

« Avis d'appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence, N° 003/AONO/FNE/CIPM/16 pour la fourniture en deux lots de trois(03) véhicules au FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) :

** lot n°1 : un véhicule de type pick up, 4x4, double cabine*

** lot n°2 : deux véhicules de type berline, cinq (05) places, quatre (04) portes*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des véhicules est de **quinze (15) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire ou un organisme financier, agréés par le Ministère des Finances, d'un montant de :

- Lot 1 : FCFA 460 000 *(Quatre Cent soixante mille) ;*
- Lot 2 : FCFA 540 000 (cinq cent quarante mille)

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux, ou en copies certifiées conformes, datant de moins **de trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

Elle aura lieu le **12/01/2017,** à **11 H 00**, dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise Quartier FOUDA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, **régulièrement mandatée** et ayant une parfaite connaissance
du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères Essentiels :

L'évaluation des offres se fera sur la base de la grille de notation suivante :

Id	Critères Essentiels
01	Présentation des offres (Pièces ragées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, reliure)

02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires principalement avec le FNE dans le passé.
03	Garantie
04	Service Après-Vente
05	Délai de livraison
06	Conformité à 80% des caractéristiques techniques mineures
07	Preuves d'acceptation des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (**CCAP)** et le Descriptif de la Fourniture**(DF**) paraphés à chaque page, datés, signées cachetés à la dernière page)

Caractéristiques Techniques Majeures

Lot 1

Id	**Critères Majeurs**	
01	Puissance administrative	**≥ 9 CV**
02	Cylindrée (cc) :	**2400?C?3000**
03	Source d'énergie	**Diesel**
04	Garde au sol (mm) :	**195? GS ?300**
05	Sellerie et garnissage	**Vinyle**
06	Démarrage électrique direct	**Batterie 12 v 90**

Lot 2

Id	**Critères Majeurs**	
01	Puissance administrative	**≥ 7CV**
02	Cylindrée (cc) :	**1100? C? 1400**
03	Source d'énergie	**Essence**
04	Garde au sol (mm) :	**160? GS ?200**
05	Sellerie et garnissage	**Vinyle ou semi-cuir**
06	Boite de vitesses	**Automatique**
07	Démarrage électrique direct	**Batterie 12 v 90**

Critères Eliminatoires

Id	**Critères Eliminatoires**	**OUI**	**NON**
01	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif		

02	Fausse déclaration ou pièce falsifiée		
03	Offre non-conforme aux prescriptions du DAO, ou non produite en sept(07) exemplaires		
04	Absence de prospectus et /ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée		
05	Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur produit par le fabricant		
06	Absence du certificat de conformité ou du PV de validation du prototype du véhicule délivré par le ministre du transport		
07	Non-conformité à l'une des caractéristiques techniques majeures		
08	Pièces administratives requises non produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de plus de trois(03) mois		
09	Non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures		
10	Offre dont la note technique est inférieure à 80/100		

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire le moins-disant. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (Quatre-vingt-dix) jours,** à partir de la date de remise des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera purement et simplement rejetée.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès **de la Direction Administrative du FNE.**

YAOUNDE le 20 Décembre 2016

Le Par Ordre le Conseiller Technique N°1

MBELEL ALBERT

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°336/DC/MINSEP/CMPM/2016 DU 19 DECEMBRE 2016 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BÂTIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP - EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La consultation porte sur l'entretien ordinaire des bâtiments des services centraux du Ministère des Sports et de l'Education Physique.

2. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de droit camerounais exerçant dans ce domaine d'activité.

3. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le budget de fonctionnement du MINSEP, Exercice 2017, Imputation _____.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de *vingt mille* francs (**20 000 F**) CFA.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au plus tard le **13 janvier 2017 à 13 heures** et devra porter la mention :

Consultation N°336/DC/MINSEP/CMPM/2017 du 19 Décembre 2016 pour l'entretien ordinaire des bâtiments des services centraux du ministère des sports et de l'éducation physique

Financement : Budget de Fonctionnement du MINSEP - Exercice 2017.

Imputation : _____

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. (Du 1er janvier au 31 décembre 2017)

8. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

L'offre sera présentée par le soumissionnaire en un seul volume sous peine d'élimination.

L'offre devra comprendre :

Dossier administratif : les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites **en originaux**:

1. l'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de grande instance du lieu du siège ;
2. l'attestation de non redevance en cours de validité, délivrée par le comptable assignataire;
3. l'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis à vis de ladite Caisse. Cette attestation devra dater de moins de trois (03) mois.
4. l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des finances;
5. le reçu de versement au trésor public des frais d'acquisition du dossier de consultation ;
6. l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Et en copies **certifiées conformes** pour :

1. la carte de contribuable ;
2. la patente en cours de validité.
3. *Autres pièces :*

- une description succincte des prestations à fournir paraphée à chaque page ;
- les références des soumissionnaires avec présentation d'expériences similaires ;
- Termes de référence des prestations paraphées à chaque page, signé ;
- la soumission timbrée, datée et signée ;
- le bordereau des prix ;
- le détail quantitatif et estimatif.

Les pièces administratives, les différentes parties des offres techniques et financières doivent être séparées par des intercalaires en couleurs. Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **13 janvier 2017 à 14 heures** dans la salle des Conférences du MINSEP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de consultation et évaluée la moins - disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au Tel : 222 22 92 94 ou auprès de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP.

YAOUNDE le 19 Décembre 2016

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 335/DC/MINSEP/CMPM/2016 DU 19 DÉCEMBRE 2016 POUR LA MAINTENANCE, ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES ESPACES VERTS, DES PRÉAUX ET DES HAIES DU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDÉ

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La consultation porte sur la maintenance, entretien et traitement des espaces verts, des préaux et des haies du palais polyvalent des sports de Yaoundé.

2. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de droit camerounais exerçant dans ce domaine d'activité.

3. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le budget de fonctionnement du MINSEP, Exercice 2017, Imputation _____.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de *vingt mille* francs (**20 000 F**) CFA.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tel devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au plus tard le **12 Janvier 2017 à 13 heures** et devra porter la mention :

Consultation N° 335 DC/MINSEP/CMPM/2016 du19 décembre 2016 pour la maintenance, entretien et traitement des espaces verts, des préaux et des haies du palais polyvalent des sports de Yaoundé.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. (Du 1er janvier au 31 décembre 2017).

8. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. L'offre sera présentée par le fournisseur en un seul volume sous peine d'élimination.

a-*Dossier administratif* : les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux:

- l'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de grande instance du lieu du siège ;
- l'attestation de non redevance en cours de validité, délivrée par le comptable assignataire;
- l'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis à vis de ladite Caisse. Cette attestation devra dater de moins de trois (03) mois.
- l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des finances;
- le reçu de versement au trésor public des frais d'acquisition du dossier de consultation ;
- l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Et en copies certifiées conformes pour :

- la carte de contribuable ;
- la patente en cours de validité.

b- Autres pièces :

- une description succincte des prestations à fournir paraphée à chaque page ;
- les références des soumissionnaires avec présentation d'expériences similaires ;
- Termes de référence des prestations paraphées à chaque page, signé ;
- la soumission timbrée, datée et signée ;
- le bordereau des prix ;
- le détail quantitatif et estimatif ;

Les pièces administratives, les différentes parties des offres techniques et financières doivent être séparées par des intercalaires en couleurs. Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12 janvier 2017 à 14 heures** dans la salle des Conférences du MINSEP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

10. Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de consultation et évaluée la moins - disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au Tel : 222 22 92 94 ou auprès de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP.

YAOUNDE le 19 Décembre 2016

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°338/DC/MINSEP/CMPM/2016 DU 19 DÉCEMBRE 2016 POUR LE SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DES SERVICES CENTRAUX, DES RÉSIDENCES DU MINISTRE ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP - EXERCICE 2016

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La consultation porte sur le service de gardiennage des installations, des biens et personnes, des services centraux, des résidences du Ministre et du Secrétaire Général du Ministère des Sports et de l'Education Physique.

2. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de Gardiennage de droit camerounais dûment agréées.

3. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le budget de fonctionnement du MINSEP, Exercice 2017, Imputation _____.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de *cinquante mille* francs (**50 000 F**) CFA.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au plus tard le **13 JANVIER 2017 à 14 heures** et devra porter la mention :

Consultation N°338/DC/MINSEP/CMPM/2016 du 19 Décembre 2016 pour le service de gardiennage des installations, des biens et personnes des services centraux, des résidences du ministre et du secrétaire général du ministère des sports et de l'éducation physique

Financement : Budget de Fonctionnement du MINSEP - Exercice 2017.

Imputation : _____

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. (Du 1er janvier au 31 décembre 2017).

8. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. L'offre sera présentée par le soumissionnaire en un seul volume sous peine d'élimination.

L'offre devra comprendre :

Dossier administratif : les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites **en originaux**:

- l'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de grande instance du lieu du siège ;
- l'attestation de non redevance en cours de validité, délivrée par le comptable assignataire;
- l'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis à vis de ladite Caisse. Cette attestation devra dater de moins de trois (03) mois.
- l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des finances;
- le reçu de versement au trésor public des frais d'acquisition du dossier de consultation ;
- l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Et en copies **certifiées conformes** pour :

- la carte de contribuable ;
- la patente en cours de validité.
- l'autorisation du MINATD.

Autres pièces :

- une description succincte des prestations à fournir paraphée à chaque page ;Termes de référence des prestations paraphées à chaque page, signé ;
- les références des soumissionnaires avec présentation d'expériences similaires ;
- la soumission timbrée, datée et signée ;
- le bordereau des prix ;
- le détail quantitatif et estimatif.

Les pièces administratives, les différentes parties des offres techniques et financières doivent être séparées par des intercalaires en couleurs. Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **13 janvier 2017 à 15 heures** dans la salle des Conférences du MINSEP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de consultation et évaluée la moins - disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au Tel : 222 22 92 94 ou auprès de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP.

YAOUNDE le 19 Décembre 2016

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°337/DC/MINSEP/CMPM/2016 DU 19 DÉCEMBRE 2016 POUR LE SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDÉ

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSEP, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La consultation porte sur le service de gardiennage des installations, des biens et personnes du Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé

2. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de Gardiennage de droit camerounais dûment agréées.

3. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le budget de fonctionnement du MINSEP, Exercice 2017, Imputation _____.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de *vingt mille* francs (**20 000 F**) CFA.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tel devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au plus tard le **12 janvier 2017 à 14 heures** et devra porter la mention :

Consultation N° 337/DC/MINSEP/CMPM/2017 du 19 Décembre 2016 pour le service de gardiennage des installations, des biens et personnes du palais polyvalent des sports de Yaoundé

Financement : Budget du MINSEP - Exercice 2017.

Imputation : _____

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. (Du 1er janvier au 31 décembre 2017)

8. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

L'offre sera présentée par le fournisseur en un seul volume sous peine d'élimination.

Dossier administratif : les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites **en originaux**:

- l'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de grande instance du lieu du siège ;
- l'attestation de non redevance en cours de validité, délivrée par le comptable assignataire;
- l'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis à vis de ladite Caisse. Cette attestation devra dater de moins de trois (03) mois.
- l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des finances;
- le reçu de versement au trésor public des frais d'acquisition du dossier de consultation ;
- l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Et en copies **certifiées conformes** pour :

- la carte de contribuable ;
- la patente en cours de validité.
- Autorisation du MINATD.

Autres pièces :

- une description succincte des prestations à fournir paraphée à chaque page ;
- les références des soumissionnaires avec présentation d'expériences similaires ;
- Termes de référence des prestations paraphées à chaque page, signé ;
- la soumission timbrée, datée et signée ;
- le bordereau des prix ;
- le détail quantitatif et estimatif ;
- le projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire.

Les pièces administratives, les différentes parties des offres techniques et financières doivent être séparées par des intercalaires en couleurs. Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12 janvier 2017 à 15 heures** dans la salle des Conférences du MINSEP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

10. Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de consultation et évaluée la moins - disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au Tel : 222 22 92 94 ou auprès de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP.

YAOUNDE le 19 Décembre 2016

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

AVIS À SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 008 / MINEPAT/CTS/PFS/2016 DU 20 DECEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE RÉALISER LE CIBLAGE DES 19 500 MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES DU DEUXIÈME CYCLE DE TRANSFERTS MONÉTAIRES DU PROJET FILETS SOCIAUXIDA CRÉDIT 4984-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer l'amélioration du système de filets sociaux[1] à travers le Projet Filets Sociaux.

2. Objet

L'objectif général de la consultation est de procéder : (i) au choix des villages/quartiers potentiellement bénéficiaires, (ii) au choix des ménages potentiellement bénéficiaires.
De manière spécifique, la consultation a pour objectifs, pour chaque Commune :
Pour le choix des villages/quartiers potentiellement bénéficiaires:
-de réaliser une analyse du contexte institutionnel, socio-économique et culturel de la Commune ;
-de mettre en place du Groupe de Travail Communal (GTC) ;
-d'organiser la production de la liste des villages/quartiers potentiellement bénéficiaires par le GTC ;
Pour le choix des ménages potentiellement bénéficiaires :
-de mettre en place les GLC et les GLCC par quartier/village bénéficiaire ;
-d'organiser la production de la liste des ménages potentiellement bénéficiaires par les GLC.

3. Consistance des prestations

Le Projet Filets Sociaux comprend trois composantes :
Composante 1 : Poser les bases d'un système de filets sociaux et appui à la gestion du projet : cette composante appuie notamment le Gouvernement dans l'élaboration des systèmes pour coordonner et gérer les programmes de filets sociaux destinés aux personnes pauvres et vulnérables.
Composante 2 : Programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages : cette composante appuiera l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement afin de soutenir et d'accroître la productivité des ménages vivant en situation de pauvreté chronique. Le programme bénéficie ainsi à 40 000 ménages qui perçoivent chacun, pendant 24 mois, des transferts monétaires d'un montant de 20 000 FCFA tous les deux mois et de 80 000 FCFA le 12ème et le 24ème mois ; soit un total de 360 000 FCFA pour la durée du projet.
Composante 3 : Programme pilote de travaux publics : cette composante met au point et teste un programme pilote de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre visant à aider les personnes vulnérables à affronter des chocs exogènes (comme les sécheresses ou les inondations) à travers le financement de petits projets communautaires qui fournissent environ 60 jours de travail à chaque bénéficiaire. Le programme bénéficie à 30 000 individus qui perçoivent chacun un montant 1 300 FCFA par jour de travail.

4. Participation et origine

La mise en œuvre du Projet

La mise en œuvre du Projet se fait de manière graduelle. Elle a commencé par le programme de transferts monétaires. Celui-ci se réalise en deux cycles de 20 000 ménages bénéficiaires chacun.

Le premier cycle s'exécute en deux phases : (i) dans la première phase, 5 000 ménages ont été choisis dans la région de l'Extrême-Nord et dans les villes de Yaoundé et Douala et bénéficient du Projet depuis novembre 2015 et janvier 2016 et (ii) dans la deuxième phase, les 15 500 autres ménages ont été choisis dans toutes les régions retenues et les villes de Yaoundé et Douala ; 10.000 d'entre eux ont commencé à bénéficier des transferts monétaires depuis juin 2016 et les 5.500 restants en octobre 2016.

Les 19 500 ménages restants du deuxième cycle, qui seront également choisis dans l'ensemble des régions retenues et dans les zones urbaines de Yaoundé et Douala, commenceront à percevoir leur premier paiement en mai 2017.

La activité du programme pilote de travaux publics (programme THIMO) initialement prévues pour janvier 2017, ont démarré en 2016. La première phase de THIMO a été réalisée d'avril à juin 2016 dans les communes de Mokolo et Moulvoudaye dans la région de l'Extrême-nord. Elle a bénéficié à 5 000 individus. Avant la fin de 2016, 3 000 autres individus seront choisis pour la deuxième phase des THIMO. Les 22 000 individus restants seront bénéficieront des THIMO en 4 phases, soit 2 phases en 2017 et 2 autres en 2018.

En ce qui concerne particulièrement les ménages bénéficiaires des transferts monétaires du cycle 2, ils seront choisis dans les 17 communes bénéficiaires des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord, du Nord et du Nord-ouest et dans les villes de Douala et de Yaoundé, à travers deux méthodes de ciblage à savoir :

-le ciblage communautaire, qui sera réalisé par les consultants individuels qui seront recrutés à cet effet pour le choix des villages/quartiers et des ménages potentiellement bénéficiaires et

-le ciblage par le Proxy Means Test (PMT) qui sera réalisé par l'Institut National de la Statistique (INS) pour le choix des villages/quartiers et des ménages bénéficiaires

5. Financement

IDA Crédit 4984-CM

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le lundi 09 janvier 2017 à 12 heures précises heure locale.
L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra porter la mention suivante :

«Avis à Sollicitation de Manifestations d'Intérêt N° 008 / MINEPAT/CTS/PFS/2015 DU 20 DECEMBRE 2016 pour le recrutement des consultants individuels charges de réaliser le ciblage des 19 500 ménages bénéficiaires du deuxième cycle de transferts monétaires du projet filets sociaux dossier de candidature pour la commune de ……. »

NB : Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure.

7. Composition du dossier

Les principales qualifications requises des Consultants Individuels sont les suivantes :
-justifier d'un diplôme BAC + 5 dans l'un des domaines suivants : sciences sociales, économie, agronomie, statistiques ;
-justifier d'une expérience avérée d'au moins trois (3) ans dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations, l'animation des groupes de discussion, la sensibilisation, la mobilisation sociale et l'animation des groupements ;
-justifier d'une grande capacité à séjourner en milieu rural pour les candidats aux Communes de Kar Hay, Maga et Mokolo;
-justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain dans des conditions difficiles ;
-avoir de bonnes connaissances en informatique et notamment des logiciels courants (Word, Excel, power point, email, etc.) ;
-disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes opérationnelles et techniques ;
-avoir une bonne maîtrise des langues majoritairement parlées dans la Commune est un atout.

8. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives « sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, publié en mai 2004 version révisées en Octobre 2006 et Janvier 2011.

9. Renseignements Complémentaires

La durée de la consultation, non comprises les périodes de formation, est de :
En zone rurale :
-Communes de 1.000 ménages : 25 jours, soit 10 jours pour le choix des villages potentiellement bénéficiaires et 15 jours pour le choix des ménages potentiellement bénéficiaires ;
-Communes de 1.500 ménages : 30 jours, soit 10 jours pour le choix des villages potentiellement bénéficiaires et 20 jours pour le choix des ménages potentiellement bénéficiaires ;
A Yaoundé et à Douala :
-Communes de 1.500 ménages : 25 jours, soit 10 jours pour le choix des villages potentiellement bénéficiaires et 15 jours pour le choix des ménages potentiellement bénéficiaires ;
Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Référence tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent Avis entre 8h et 15 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filet Sociaux, sis à la rue du Rotary, quartier Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) 222 219 225 / (237) 222 219 226.
Email : projet.filetssociaux@gmail.com

10. Evaluation et publication des resultats

Le consultant devra travailler dans la Commune pour laquelle il sera retenu dans le cadre du ciblage et l'enregistrement des 19 500 ménages bénéficiaires du cycle 2 des transferts monétaires; ces ménages seront choisis dans les Communes bénéficiaires des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-ouest et dans les villes de Douala et de Yaoundé, suivant la répartition ci-dessous:

Régions/villes	Départements	Communes bénéficiaires	Nombre de ménages bénéficiaires
1. Adamaoua 1. Mayo Banyo 2. Banyo			1500
1. Est 1. Kadey 2. Kette			1500

Régions/villes	Départements	Communes bénéficiaires	Nombre de ménages bénéficiaires
1. Extrême-Nord 1. Logone et Chari 2. Blangoua			1000
		1. Goulfey	1000
		1. Makari	1500
	1. Mayo Danay 2. Gobo		1000
	1. Mayo Tsanaga 2. Bourrha		1000
		1. Koza	1000
		1. Mogode	1000
1. Nord 1. Bénoue		10. Tcheboa	1000
	1. Mayo Louti	11. Mayo-Oulo	1000
	1. Mayo Rey	12. Rey-Bouba	1000
		13. Touboro	1000
1. Nord-Ouest 1. Boyo		14. Belo	1000
	1. Menchum	15. Menchum-Valley	1000
1. Douala		16. Douala III	1500
1. Yaoundé		17. Yaoundé II	1500
TOTAL			**19500**

Aucun Consultant ne peut être attributaire de plus d'une Commune.

YAOUNDE le 20 Décembre 2016

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

AVIS À SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2016 DU 20 DECEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE TRADUIRE EN ANGLAIS, CERTAINS DOCUMENTS DU PROJET FILETS SOCIAUX : DÉPLIANT, GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE CIBLAGE ET L'ENREGISTREMENT DES BÉNÉFICIAIRES, MANUELS DE FORMATION POUR L'IDENTIFICATION, L'ENREGISTREMENT ET LA SENSIBILISATION DES BÉNÉFICIAIRES, MANUELS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT IDA CRÉDIT 5224-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun a obtenu un crédit de 50 millions de dollars US de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer l'amélioration de son système de filets sociaux à travers le Projet Filets Sociaux.

2. Objet

L'objectif de la présente consultation est de traduire en anglais, les documents suivants élaborés en français par le Projet, pour leur utilisation dans la Région du Nord-ouest, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet, notamment l'enregistrement et l'accompagnement des bénéficiaires. Il s'agit :
-du dépliant du Projet ;
-du guide méthodologique pour le ciblage et l'enregistrement des bénéficiaires ;
-du manuel de formation pour l'identification des bénéficiaires ;
-du manuel de formation pour l'enregistrement des bénéficiaires ;
-du manuel de formation pour la sensibilisation des bénéficiaires ;
-du manuel de formation pour l'accompagnement ;
-des modules de sensibilisation des bénéficiaires ;

3. Consistance des prestations

Composante 1 : Poser les bases d'un système de filets sociaux et appui à la gestion du projet : cette composante appuie notamment le Gouvernement dans l'élaboration des systèmes pour coordonner et gérer les programmes de filets sociaux destinés aux personnes pauvres et vulnérables.
Composante 2 : Programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages : cette composante appuie l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement afin de soutenir et d'accroître la productivité des ménages vivant en situation de pauvreté chronique. Le programme bénéficie ainsi à 40.000 ménages qui percevront chacun, pendant 24 mois, des transferts monétaires d'un montant de 20.000 FCFA tous les deux mois et de 80.000 FCFA le 12ème et le 24ème mois ; soit un total de 360.000 FCFA pour la durée du projet.
Composante 3 : Programme pilote de travaux publics : cette composante met au point et teste un programme pilote de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre visant à aider les personnes vulnérables à affronter des chocs exogènes (comme les sécheresses ou les inondations) à travers le financement de petits projets communautaires qui fournissent environ 60 jours de travail à chaque bénéficiaire. Le programme bénéficie ainsi à 30 000 individus qui perçoivent chacun un montant de 1.300 FCFA par jour de travail

4. Participation et origine

Le Projet est mis en œuvre dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord, du Nord-Ouest et dans les villes de Douala et de Yaoundé. Les régions, départements et communes bénéficiaires ont été sélectionnés à partir de la carte de pauvreté. La mise en œuvre du Projet se fait graduellement.

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre du Projet, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a élaboré en français, un Dépliant pour la communication sur le Projet, des Manuels et Guides de formations pour le ciblage, l'enregistrement et de la sensibilisation des bénéficiaires, des Manuels et Guides pour les activités d'accompagnement des bénéficiaires (sensibilisation et formation).

Pour tenir compte du fait que le Projet est exécuté dans une zone anglophone du pays (région du Nord-ouest) les différents documents ci-dessus devront être traduits en anglais pour pouvoir être utilisés dans la mise en œuvre des activités qui les nécessitent dans les communes bénéficiaires de cette région.

5. Financement

IDA Crédit 5224-CM

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le lundi 09 janvier 2017 à 12 heures précises.
L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra porter la mention suivante :

« Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N°006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2016 DU 20 DECEMBRE 2016 pour le recrutement d'un consultant individuel charge de traduire en anglais, certains documents du projet filets sociaux : dépliant, guide méthodologique pour le ciblage et l'enregistrement des bénéficiaires, manuels de formation pour l'identification, l'enregistrement et la sensibilisation des bénéficiaires, manuels de sensibilisation et de formation pour l'accompagnement »

NB : Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure.

7. Composition du dossier

le consultant individuel chargé de traduire en anglais, certains documents du Projet Filets Sociaux dans le cadre de la présente mission doit :
-avoir au moins une maîtrise ou un diplôme universitaire (BAC + 4) en traduction ;
-justifier d'au moins 10 (dix) années d'expériences dans le métier de traducteur du français à l'anglais et vice versa ;
-justifier d'au moins 05 (cinq) de référence en matière de traduction en anglais, des documents écrits en français ;
-avoir une parfaite connaissance des TIC ;
-avoir traduit des documents relatifs aux Filets Sociaux est un atout.

8. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives « sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, publié en mai 2004 version révisée en Octobre 2006 et Janvier 2011.

9. Renseignements Complémentaires

La durée de la consultation est d'une semaine au maximum après que les documents à traduire soient mis à la disposition du consultant.
Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent Avis entre 8h et 15 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filet Sociaux, sis à la rue du Rotary, quartier Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) 222 219 225 / (237) 222 219 226. Email : projet.filetssociaux@gmail.com

10. Evaluation et publication des resultats

Le consultant va travailler à Yaoundé

YAOUNDE le 20 Décembre 2016

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

AVIS À SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 007/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2016 DU 20 DECEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE LA FORMATION EN AGR ET EN GESTION D'ARGENT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PHASE 2 DU CYCLE I DES TRANSFERTS MONÉTAIRES DU PROJET FILETS SOCIAUXIDA CRÉDIT 5224-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer l'amélioration du système de filets sociaux[1] à travers le Projet Filets Sociaux.

2. Objet

L'objectif général de cette mission est de compléter et d'améliorer les manuels de formation existants et d'assurer toutes les séances de formation des ménages bénéficiaires, en AGR et en gestion d'argent, dans les sites qui seront confiés à chaque consultant.
De manière spécifique, chaque consultant devra :
-compléter et améliorer les manuels existants notamment en prenant en compte les éventuelles nouvelles AGR ;
-former les bénéficiaires dans les Communes qui lui seront confiées ;
-proposer un calendrier de mise en œuvre des séances de formation dans chaque domaine ;
-produire le rapport d'étape à l'issue de chaque cycle de formation ;
-produire le rapport final de la mission.

3. Consistance des prestations

Le Projet Filets Sociaux comprend trois composantes :

Composante 1 : Poser les bases d'un système de filets sociaux et appui à la gestion du projet : cette composante appuie notamment le Gouvernement dans l'élaboration des systèmes pour coordonner et gérer les programmes de filets sociaux destinés aux personnes pauvres et vulnérables.

Composante 2 : Programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages : cette composante appuiera l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement afin de soutenir et d'accroître la productivité des ménages vivant en situation de pauvreté chronique. Le programme bénéficie ainsi à 40 000 ménages qui perçoivent chacun, pendant 24 mois, des transferts monétaires d'un montant de 20 000 FCFA tous les deux mois et de 80 000 FCFA le 12ème et le 24ème mois ; soit un total de 360 000 FCFA pour la durée du projet.

Composante 3 : Programme pilote de travaux publics : cette composante met au point et teste un programme pilote de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre visant à aider les personnes vulnérables à affronter des chocs exogènes (comme les sécheresses ou les inondations) à travers le financement de petits projets communautaires qui fournissent environ 60 jours de travail à chaque bénéficiaire. Le programme bénéficie à 30 000 individus qui perçoivent chacun un montant 1 300 FCFA par jour de travail.

4. Participation et origine

La mise en œuvre du Projet se fait de manière graduelle. Elle a commencé par le programme de transferts monétaires. Celui-ci se réalise en deux cycles de 20 000 ménages bénéficiaires chacun.

Le premier cycle s'exécute en deux phases : (i) dans la première phase, 5 000 ménages ont été choisis dans la région de l'Extrême-Nord et dans les villes de Yaoundé et Douala et bénéficient du Projet depuis novembre 2015 et janvier 2016 et (ii) dans la deuxième phase, les 15 500 autres ménages ont été choisis dans toutes les régions retenues et les villes de Yaoundé et Douala ; 10.000 d'entre eux ont commencé à bénéficier des transferts monétaires depuis juin 2016 et les 5.500 restants en octobre 2016.

Les 19 500 ménages restants du deuxième cycle, qui seront également choisis dans l'ensemble des régions retenues et dans les zones urbaines de Yaoundé et Douala, commenceront à percevoir leur premier paiement en mai 2017.

Les activités du programme pilote de travaux publics (programme THIMO) initialement prévues pour janvier 2017, ont démarré en 2016. La première phase de THIMO a été réalisée d'avril à juin 2016 dans les communes de Mokolo et Moulvoudaye dans la région de l'Extrême-nord. Elle a bénéficié à 5 000 individus. Avant la fin de 2016, 3 000 autres individus seront choisis pour la deuxième phase des THIMO. Les 22 000 individus restants bénéficieront des THIMO en 4 phases, soit 2 phases en 2017 et 2 autres en 2018.

5. Financement

IDA Crédit 5224-CM

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le lundi 09 janvier 2017 à 12 heures précises heure locale.
L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra porter la mention suivante :
«Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N°007/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2016 DU 20 DECEMBRE 2016 pour le recrutement de trois consultants individuels charges de la formation en AGR et en gestion d'argent des bénéficiaires de la phase 2 du cycle i des transferts monétaires du Projet Filets Sociaux Dossier de candidature pour la zone …… »
NB : Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure.

7. Composition du dossier

Chaque consultant individuel chargé de la formation en AGR et en gestion d'argent des bénéficiaires de la phase 2 du cycle 1 des transferts monétaires du Projet Filets Sociaux dans le cadre de la présente mission devra:
-justifier d'un diplôme BAC + 4 dans l'un des domaines suivants : sciences sociales, économie, agronomie, ou dans toute autre discipline apparentée ;
-justifier d'une expérience avérée d'au moins trois (3) ans dans la formation des groupes, surtout à faible niveau scolaire ;
-justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain dans des conditions difficiles ;
-disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes opérationnelles et techniques ;
-avoir une bonne maîtrise des langues majoritairement parlées dans la Commune (est un atout) ;
avoir une connaissance des Filets Sociaux constitue un atout

8. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives « sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, publié en mai 2004 version révisées en Octobre 2006 et Janvier 2011.

9. Renseignements Complémentaires

La durée du contrat est de trois (03) mois. Il va s'exécuter de la manière suivante : un (01) mois pour la préparation de l'ensemble des instruments nécessaires à la formation, un (01) mois pour le premier cycle de formation qui aura lieu en mars 2017 et un (01) mois pour le second cycle de formation qui aura lieu en mars 2018.
Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Référence tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent Avis entre 8h et 15 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis à la rue du Rotary, quartier Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) 222 219 225 / (237) 222 219 226. Email : projet.filet

10. Evaluation et publication des resultats

Le consultant va travailler à Yaoundé avec l'UGP et sur tous les sites d'intervention du Projet qui lui seront confiés suivant la répartition ci-après :

Répartition	Régions	Départements	Communes bénéficiaires	Nombre de ménages	Nombre de consultants
Zone 1	Adamaoua	1. Mbere 2. Dir		1 500	01
	Nord	1. Bénoué 3. Mayo louti	1. Bibemi 2. Lagdo 3. Guider	1 500 1 500 1 000	
Zone 2	Extrême Nord	1. Diamare 2. Bogo		1 500	01
			1. Ndoukoula	1 000	
			1. Meri	1 000	
		1. Mayo Danay 2. Kaïkaï		1 000	
Zone 3	Nord-Ouest	1. Boyo 2. Fundong		1 000	01
		1. Ngo Ketungja	10. Balikumbat	1 000	
	Est	1. Haut Nyong	11. Messamena	1 500	
	Douala		12. Douala IV	1 000	
	Yaoundé		13. Yaoundé I	1 000	
	TOTAL			**15 500**	

Aucun Consultant ne peut être attributaire de plus d'une zone

YAOUNDE le 20 Décembre 2016

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°333/ASMI/MINSEP/2016 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE 2017 DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est le cadre de référence de l'action Gouvernementale, le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement. Il définit les grandes orientations de la politique nationale dans le domaine des activités physiques et sportives. Lesquelles orientations s'articulent autour de la gouvernance sportive, de l'encadrement du mouvement sportif et du développement des infrastructures sportives pour le sport d'élite et le sport de masse.
Dans l'optique d'apprécier les efforts accomplis dans la mise en œuvre de cette politique, le Ministère des Sports et de l'Education Physique (MINSEP) a organisé en 2010 les Etats Généraux du Sport et l'Education Physique. Les résultats des travaux de cet important forum ont permis de relever la faiblesse, voire l'inexistence d'une structure et d'un processus chargés de la collecte et du traitement des données statistiques sur le Sport et l'Education Physique. Cette carence d'informations statistiques fiables, qui n'est pas propre au MINSEP, constitue une entrave àl'élaboration des documents de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/Evaluation (Rapport d'Evaluation de la Chaîne des Résultats, Revue et Actualisation des Programmes, Cadre de Dépenses à Moyen Terme, Rapport Annuel de Performance et Projet de Performance des Administrations) et de ce fait, à la qualité du processus décisionnel.
La réalisation des objectifs de croissance, nécessaire à l'atteinte de la vision du Cameroun à l'horizon 2035, appelle l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/ évaluation des politiques publiques pertinentes, tout secteur confondu. Celles-ci doivent reposer sur des informations statistiques fiables (cible, base line …), issues d'un système d'information robuste.
C'est pour cette raison que le MINSEP a entrepris dès l'exercice 2014, le projet d'élaboration de son annuaire statistique qui a été finalisé en 2015.
Aussi, pour éviter que ledit annuaire soit obsolète, et en conformité avec la norme statistique en vigueur il est judicieux de procéder à son actualisation. D'où le projet d'élaboration de l'Annuaire Statistique 2017 du MINSEP.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Consultants désireux de participer à la pré-qualification en vue de la constitution d'une liste restreinte devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'étude sus-évoquée.

3. Consistance des prestations

L'étude consistera en l'actualisation de l'annuaire statistique 2015 du MINSEP en vue de la production de celui de 2017. Il s'agira spécifiquement de :

- mettre à jour la batterie des indicateurs dans le domaine des sports et de l'éducation ;
- recenser et d'évaluer les besoins matériels, infrastructurels, informationnels, humains et financiers de toutes les fédérations sportives ;
- déterminer le nombre de licences sportives délivrées par fédération sportive ;
- évaluer les infrastructures sportives en quantité et en qualité sur l'étendue du territoire national ;
- recenser le patrimoine immobilier du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
- déterminer le nombre d'encadreurs sportifs formés ;
- déterminer le profil professionnel des encadreurs sportifs ;
- recenser toutes les associations sportives présentes sur le territoire national ;
- recenser et d'évaluer les besoins matériels, infrastructurels, informationnels, humains et financiers des associations sportives présentes sur le territoire national ;
- recenser et d'évaluer les besoins en infrastructures des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- recenser le nombre d'enseignants d'Education Physique et Sportive sur le terrain ;
- recenser le nombre de pratiquants des Activités Physiques et Sportives (APS) dans les structures agrées ;
- déterminer le nombre de ligues fonctionnelles ;
- évaluer l'apport du Sport dans l'Economie camerounaise.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés contre récépissé au plus tard le 06 janvier 2017 à 12 heures précises, heure locale au Ministère des Sports Et de L'Education Physique, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, B.P. :…. Tél. :222 22 92 94 Yaoundé et devra porter la mention :

"Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N° 333 /ASMI/MINSEP/2016 pour la sélection d'un consultant en vue de l'élaboration de l'annuaire statistique 2017 du ministère des sports et de l'éducation physique"

5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux volumes.

Volume 1 : Dossier administratif

L'enveloppe 1 comprendra les pièces administratives suivantes en originaux ou copie certifiées conformes valable en 2016.

- la copie certifiée conforme de la patente en cours de validité;
- la copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité;
- une attestation de non faillite ;
- une attestation de non redevance;
- Attestation de non exclusion de l'ARMP.

N.B : L'absence ou la non validité d'une pièce ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature

Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

1. la compréhension de la mission ;
2. une méthodologie sommaire et un plan de travail pour accomplir la mission;
3. la composition de l'équipe proposée, par spécialité, (joindre une copie du CV signé sur l'honneur, une photocopie certifiée du diplôme requis).
4. les moyens matériels

L'entreprise, le Cabinet et/ou groupement de Cabinets fournira la liste définissant le personnel d'encadrement dont :

Chef de mission : Ingénieur statisticien économisteayantune bonne maîtrise des logiciels d'analyse statistiques, justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle en général et des références avérées dans la conduite des études similaires (dans le domaine de l'élaboration des politiques et stratégies en général et de politique sportive en particulier), disposant des capacités d'analyse et de résolution des problèmes, des capacités managériales, des aptitudes à synthétiser les recherches et autres travaux pour décisions et une maîtrise de l'analyse des données quantitatives, qualitatives, de l'outil informatique et des logiciels statistiques ; et disposant d'une aptitude d'analyse des résultats d'évaluation des projets ;

Un Expert en suivi/évaluation des projets de niveau BACC+3 minimum ayant effectué desétudes supérieures en gestion de programmes ou projets, justifiant au moins trois (03) années d'expérience professionnelle dans la pratique de la gestion de programmes ou projets et le suivi/évaluation des projets;

Un spécialiste en Education Physique et Sportive **:** Diplômés d'un institut supérieur de formation en sport et éducation physique et justifiants de références avérées dans le domaine, ayants au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle.

Deux techniciens supérieurs de la statistique ayantune bonne maîtrise des techniques de collecte des données, justifiant d'une expérience d'au moins deux (02) années d'expérience professionnelle.

6. Critères d'évaluation

a- Critères essentiels

- Plan de travail et méthodologie…….…….…. 30 points
- Qualifications et compétence du personnel clé…….....50 points
- Moyens matériels ……..…….. 15 points
- Présentation de l'offre……..……...5 points

Total 100 points

b- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration et/ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100.

NB : Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points sur 100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés –Tél : 222 22 92 94).

8. Evaluation et publication des resultats

Les consultants retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 6 Décret n°2004/275 portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 19 Décembre 2016

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°334/ASMI/MINSEP/2016 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (SDI) DU MINSEP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le ***Schéma Directeur Informatique*** est une étape majeure, un document stratégique, pour la définition, la formalisation, la mise en place ou l'actualisation d'un système d'information. La nécessité de l'élaboration d'un schéma directeur informatique pour le Ministère des Sports et de l'Éducation Physique est un besoin réel car l'informatique représente désormais un facteur clé de succès dans l'administration camerounaise, notamment du fait des enjeux en cause ou de son importance. Cette étape est également indispensable lorsque le système en place, fiable à une époque précédente, ne l'est plus aujourd'hui (on dit de ce système qu'il a épuisé son cycle de vie).
Ce document stratégique est un guide pour l'activité informatique et qui permettra de mieux soutenir le MINSEP dans son ambitieux programme Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Éducation Physique.
La situation informatique du MINSEP est en plein essor depuis un certain nombre d'années. Les actions engagées ont pour objectif de permettre d'avoir une informatique qualitative, maîtrisée, professionnelle et efficiente en vue de disposer des informations fiables, exhaustives et en temps réel conformément aux missions de la Cellule Informatique contenues dans le décret du Président de la République N° 2012/436 du 1er Octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Éducation Physique.
La mise en œuvre des projets inscrits dans le Schéma Directeur Informatique permettront l'atteinte des résultats tangibles. La mise en place et la sécurisation des infrastructures réseaux et systèmes dans les différentes structures locales ou distantes du MINSEP, l'interconnexion de toutes ces structures par le biais des liaisons fibre optique permettra au MINSEP d'assoir une base solide pour fluidifier le transport des données et des informations.
Par ailleurs, la création du site Web en 2009 a été une grande avancée, l'application GASISNA (Gestion Automatisée du Suivi des Infrastructures Sportives Nationales) qui a été créé en 2013 mais n'est pas fonctionnelle, plusieurs projets d'informatisation sont en vue ; notamment, toutes les applications métiers du MINSEP.
Ce document stratégique final décrira de manière concrète comment le système d'information et l'informatique vont être déployés pour répondre aux objectifs fixés et fournir les services attendus.
En outre, dans le cadre du projet d'intranet gouvernemental, la fibre optique est posée au MINSEP depuis janvier 2010, tous les services n'y sont pas encore reliés et les besoins réels ne sont pas déterminés. De plus, les responsables du MINEPAT envisagent le rejet de tout projet informatique et TIC émanant d'une administration qui n'aura pas élaboré ou à tout le moins programmé son schéma directeur informatique.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Consultants désireux de participer à la pré-qualification en vue de la constitution d'une liste restreinte devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'étude sus-évoquée.

3. Consistance des prestations

L'étude consistera en l'élaboration du Schéma Directeur Informatique (SDI) du MINSEP en vue de la production de celui de 2017. Il s'agira spécifiquement de :

- définir le périmètre de l'étude, préciser et faire valider les attendus de la mission et proposer une démarche méthodologique ;
- analyser et apprécier les objectifs stratégiques de notre ministère ;
- Auditer le système d'information existant et définir son niveau de maturité et de performance ;
- obtenir une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- Elaborer l'état des besoins en matériels, équipements et logiciels des services du MINSEP actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant ;
- Définir une cible organisationnelle optimale en matière de systèmes d'information qui permette de soutenir les objectifs stratégiques et qui tienne compte des besoins exprimés par les différentes parties prenantes ;
- Identifier et séquencer les projets à réaliser Définir les programmes et les applications appropriés pour chaque service ;
- Modéliser le type d'interconnexion approprié au MINSEP ;
- Proposer un plan d'utilisation optimale de la fibre optique déjà posée au MINSEP ;
- Proposer une politique de sécurité du système d'information du MINSEP
- Proposer une politique de gestion et de maintenance rationnelle du parc matériel, logiciel et du réseau informatique ;
- produire le Schéma Directeur Informatique ;
- Élaborer un plan de conduite du changement organisationnel qui permettra de maintenir les acquis à travers le temps.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés contre récépissé au plus tard le 06 janvier 2017 à 12 heures précises, heure locale au Ministère des Sports Et de L'Education Physique, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, B.P. :…. Tél. :222 22 92 94 Yaoundé et devra porter la mention :

"Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N° 334 /ASMI/MINSEP/2016 pour la sélection d'un consultant en vue de l'élaboration du Schéma Directeur Informatique (SDI) du ministère des sports et de l'éducation physique "

5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux volumes.

Volume 1 : Dossier administratif

L'enveloppe 1 comprendra les pièces administratives suivantes en originaux ou copie certifiées conformes valable en 2016.

- la copie certifiée conforme de la patente en cours de validité;
- la copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité;
- une attestation de non faillite ;
- une attestation de non redevance;
- Attestation de non exclusion de l'ARMP.

N.B : L'absence ou la non validité d'une pièce ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature

Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

1. la compréhension de la mission ;
2. une méthodologie sommaire et un plan de travail pour accomplir la mission;
3. la composition de l'équipe proposée, par spécialité, (joindre une copie du CV signé sur l'honneur, une photocopie certifiée du diplôme requis)
4. Moyens matériels.

L'entreprise, le Cabinet et/ou groupement de Cabinets fournira la liste définissant le personnel d'encadrement dont :

- ***Chef de mission :*** Un Ingénieur en système informatique (05 ans d'expérience professionnelle) ;
- **Un ingénieur développeur** (03 ans d'expérience professionnelle);
- **Un spécialiste réseaux** (ingénieur informaticien option système et réseaux ou équivalent avec certification CISCO + 03 ans d'expérience professionnelle) ;
- **Spécialiste** ITIL ;
- **Un ingénieur des travaux en informatique** (génie logiciel ; système et réseaux).

6. Critères d'évaluation

a- Critères essentiels

- Plan de travail et méthodologie……..…….…. 30 points
- Qualifications et compétence du personnel clé…….....50 points
- Moyens matériels ……..…….. 15 points
- Présentation de l'offre……..……...5 points

Total 100 points

b- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration et/ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100.

NB : Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points sur 100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés –Tél : 222 22 92 94).

8. Evaluation et publication des resultats

Les consultants retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 6 Décret n°2004/275 portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 19 Décembre 2016

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

COMMUNIQUE N°053-023/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2016 DU 08 DEC 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038-005/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 07 NOVEMBRE 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN DU LAC TCHAD (PRODEBALT), A MAROUA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, communique :

Par DECISION N°058-023/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2016 DU 08/12/2016 .
Considérant la lettre N°264/L/MINMAP/SG/DREN/CRPM/2016 du 05 décembre 2016 du Président de la Commission Régionale des Passations des Marchés de l'Extrême-Nord.
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
Lot unique	GRPMT ETS SANS FAUTE ET ETS ABDOULAYE ALI BP: 92 Mora Tél 676 637 676	9 884 971	9 884 971	Note technique: 84, 31% > à 70% et moins disant
	ETS MAHI SARL BP 520 Maroua	-	-	Note technique: 62,74%

Le Groupement ETS SANS FAUTE &ETS ABDOULAYE ALI BP: 92 Mora,tél 676 637 676 est retenu pour la construction de a clôture de la Coordination Nationale du Programme de Développement Durable du Bassin du Lac Tchad (PRODEBALT) à Maroua, Région de TExtrême-Nord pour un montant de F CFA Neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-onze (**9 884 971) TTC,et un délai de trois (03) mois calendaire.**
Ledit groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MAROUA le 8 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

COMMUNIQUE N°076/C/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/2016LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU MAYO-TSANAGA À MOKOLO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, A L'HONNEUR D'INFORMER LE PUBLIC DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0039/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/CDPM-ROUTE/2016 DU 08 NOVEMBRE 2016PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE SUR LE MAYO-MAZAGOLDA, DANS LA VILLE DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Réf.	Objets	Attributaire	Montant TTC du marché	Montant prévisionnel	Délais d'exécution
AONO N^0039	Construction d'un dalot triple sur le mayo-Mazagolda, dans la ville de Mokolo	ETS MOUSSA OUMAROU BP 727 MAROUA	10 934 629 F CFA	15 000 000F CFA	Trois (03) Mois

Le Directeur de l'Entreprise concernée est invité à passer à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo (service de la passation des Marchés Publics) pour l'établissement du projet de la Lettre-Commande.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /.

MOKOLO le 6 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HAMAN POUDITTO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

COMMUNIQUE N°060-025/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMAS/BSMA/2016 DU 26/12/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°040-007/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM AG/2016DU 18 NOVEMBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) MOTOPOMPES ETACCESSOIRES POUR LE PERIMETRE IRRIGUE DE MAKARY, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI - REGION DE L'EXTREME-NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, communique:

Par DECISION N° 060-25/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMAS/BSMA/2016 Considérant la lettre N°269/L/MINMAP/SG/DREN/CRPM/2016 du 13 décembre 2016 du Président la Commission Régionale desPassations des Marchés de l'Extrême-Nord.
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCF	Observations
Lot unique	ETS AHMAT TOM BP : 274 Kousseri	79 062 750	79 062 750	Moins-disant et Attributaire

Le soumissionnaire ETS AHMAT TOM BP :BP :274 Kousseri, est retenu pour la fourniture de quatre (04) motopompes et accessoires pour le périmètre irrigue de Makary, dans le Département du Logone et Chari -Région de l'Extrême-Nord, pour un montant de FCFA Soixante-dix-neuf millions soixante-deux mille sept cent cinquante **(79 062 750) TTC**, et un délai de un **(01) mois calendaires.**
Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord pour l'établissement du marché correspondant.

MAROUA le 21 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

COMMUNIQUE N° 059-024/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016 DU 21/12/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°039-006/ ACDC/PR/MINMAP/DREN/CRPM-AI/2016 DU 18 NOVEMBRE 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LAREALISATION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES ET DE DEUX (02) FORAGES PASTORAUX A L'ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, communique

Par décision n°059-024/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016 Du 21/12/2016

Considérant la lettre N°269/L/MINMAP/SG/DREN/CRPM/2016 du 13 décembre 2016 du Président la Commission Régionale des Passations des Marchés de l'Extrême-Nord.
le résultat se présente comme suit:

N° du Lot	soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
Lot 1	HILL WATER RESOURCES SARL BP 508 Maroua	24 500 000	24 500 000	Moins-disant et attributaire
	ETS AL-AZIZA BP: 30 Kousseri	25 327 065	25 327 065	Plus-disant et non-attributaire

Lot 2	ETS ANDJAGARA BP : 303 Kousseri	27 816 255	27 816 255	Moins-disant et attributaire
	ETS BRAHIM KALI BP: 119 Kousseri	29 999 999	29 999 999	Plus-disant et non-attributaire
	ETS AL-AZIZA BP: 30 Kousseri	33 199 882	33 199 882	Plus-disant et non-attributaire
	HILL WATER RESOURCES SARL BP: 508 Maroua	28 500 000	28 500 000	Plus-disant et non-attributaire
Lot 3	ETS KARGAMA BP : 152 Yagoua	25 997 931	25 997 931	Moins-disant et attributaire
	HILL WATER RESOURCES SARL BP: 508 Maroua	28 500 000	28 500 000	Plus-disant et non-attributaire
Lot 4	STE TCHANDI CG SARL BP: 343 Maroua	15 931 800	15 931 800	Moins-disant et attributaire
	ETS PRAN'S GOLDEN BP: 886 Maroua			Eliminée pour absence de prospectus d'images du matériel proposé
	ETS KARGAMA BP : 152 Yagoua	13 598 149	13 598 149	Ne peut être attributaire de plus d'un lot
	SAMHA DISTRIBUTAIRE			Eliminée pour absence de prospectus d'images du matériel proposé
	HILL WATER RESOURCES SARL BP: 508 Maroua	14 046 122	14 046 122	Ne peut être attributaire de plus d'un lot

Les soumissionnaires ci-après, sont retenus pour la réalisation des travaux de neuf(09) forages équipées et de deux (02) forages pastoraux à l'énergie solaire dans certaines localités de la Région de l'Extrême-Nord et un délai de deux (02) mois calendaires.

N° lot	Soumissionnaires attributaires	Montants attribués en F CFA (en lettre et en chiffres)

01	HILL WATER RESOURCES SARL BP: 508 Maroua	Vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) francs CFA
02	ETS ANDJAGARA BP : 303 Kousseri	Vingt-sept millions huit cent seize mille deux cent cinquante-cinq (27 816 255) francs CFA
03	ETS KARGAMA BP : 152 Yagoua	Vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent trente-un (25 997 931) francs CFA
04	STE TCHANDI CG SARL BP: 343 Maroua	Quinze millions neuf cent trente-un mille huit cent (15 931 800) francs CFA

MAROUA le 21 Décembre 2016

Lesdites Entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord pour l'établissement des lettres commandes correspondantes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le DELEGUE REGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

058-023/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/CBSA/2016 DU 08/128/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 07 NOVEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN DU LAC TCHAD (PRODEBALT) A MAROUA REGION DE L'EXTREME-NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EXTRÊME-NORD,

Vu la Constitution

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation etfonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2002/003 du19 avril 2002 portant Code Général desImpôts ;

Vu le Décret ° 2Q03/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents :

Vu le Décret n° 2004/275 du 24septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ; Vu leDécret n° 2011/410 du09décembre 2011 portantformation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation etfonctionnement de l'Agence de Régulationdes Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13février 2007 mettant envigueur lecahier des clauses administrativesgénérales, applicables aux Marchés Publics de travaux;

Vu l'Arrêté Présidentiel n'0519/CAIî/PR du 29 juin 2016 portant nomination de Monsieur MEVOUNG MEVOUNG Olivier |ean Félix au poste de Délégué Régional des Marchés Publics de l'Exlrême-Nord ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation etau contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la Circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des

marchés publics;

Vu la Circulaire n°004/CAli/PM du 30^ décembre 2005 relative àl'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi etaucontrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;
Vu la Décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAj du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales depassation desmarchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/PR/M1NMAP/DREN/CRPMTBEC/2016 du 07 novembre 2016 (en procédure d'urgence) pour la Construction de la clôture de la Coordination Nationale du Programme de Développement Durable du Bassin du Lac Tchad (PRODEBALT) à Maroua, Région de i'Extrême-Nord.
considérant la lettre N°264/L/M1NMAP/SG/DREN/CRPM/2016 du 05 décembre 2016 du Président de la Commission Régionale des Passations des Marchés de l'Extrême-Nord.

DECIDE:

Article 1er - Le soumissionnaire le Groupement Ets SANS FAUTE &Ets ABDOULAYE ALI BP: 92 Mora, Té! 676 637 676 est retenu pour la Construction de la clôture de la Coordination Nationale du Programme de Développement Durable du Bassin du Lac Tchad (PRODEBALT) à Maroua. Région de l'Extréme-Nord pour un montant de FCFA Neuf huit cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-onze millions **(9 884 971) TTC**, et un délai de trois **(03) mois calendaire**.
Article 2.- La présente décision sera enregistrée etpubliée partout où besoin sera

MAROUA le 8 Décembre 2016
Le DELEGUE REGIONAL
MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

COMMUNE DE MOGODÉ

DECISION MUNICIPALE N° 32/DM/C/MOG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE OBJET D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO /C-MOG/ CIPM/2016 DU 24 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE MOGOGE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO -TSANAGA. FINANCEMENT, RESSOURCE PROPRE (BUDGET COMMUNE DE MOGODÉ)- EXERCICE 2016

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOGODE .

Vu La Constitution La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation de la décentralisation et la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu Le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune Rurale de Mogodé.

Vu Le décret N° 2012/0075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère du Marché Publics.

Vu Le décret 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu L'arrêté conjoint n°00000226/MINMAF/MINFI du 06 Août 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu L'arrêté N° 00000207/ A/MINAT/DCPD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mogodé, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord;

Vu La décision n° 0051/D/MINMAP/ du 9février 2015(constant à titre transitoire la composition des Commissions Interne de Passation des Marchés publics aupres des certaines Communes ;

Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics ;

Vu Le procès-Verbal de la session de plein droit du conseil Municipal du 16 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur YAMA GILBERT aux fonctions de Maire de la Commune de Mogodé ;

Vu Le procès-verbal de la sous-commission technique d'analyse des Offres;

Vu Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Mogodé portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1ER : est pour compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire du marché, objet

d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO /CMOG/CIPM/2016 du 24 Octobre 2016 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de MOGODE, dans l'Arrondissement de Mogodé, Département du MayoTsanaga, l'entreprise indiquée ci- dessous:

REFFERENCE	OBJET ET MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
N°07/AONO/CMOG/CIPM/2016	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de MOGODE	Ressource Propre (Budget Commune de Mogodé) Exercice 2016	ETS KODJI TERI BP 25 MOKOLO	17 999 990	3 MOIS

MOGODE le 23 Novembre 2016

Article 2: le Directeur de l'entreprise concernée est Invité à passer à la Commune de Mogodé pour établissement du projet de la lettre commande.

Le MAIRE

Article 3: les entreprises non retenues sont priées de passer sous quinzaine retirer leurs Offres auprès de la cellule placée auprès du Maître d'Ouvrage ; passer ce délai leurs Offres seront purement et simplement détruites.

YAMA GILBERT

Article 4: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

N° 060-025/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMAS/BSMA/2016 DU 21 DEC 2016PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°040-007/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-AG/2016 DU 18 NOVEMBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) MOTOPOMPES ET ACCESSOIRES POUR LE PERIMETRE IRRIGUE DE MAKARY, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI - REGION DE L'EXTREME-NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EXTRÊME-NORD,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics :

Vu le Décret N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixent les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code desMarchésPublics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/271du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement del'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13février 2007 mettan ten vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu l'Arrêté présidentiel n°0519/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination de Monsieur MEVOUNG MEVOUNG Olivier Jean Félix au poste de Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord ;

Vu laCirculaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle del'exécution des marchés publics;

Vu lacirculaire n° 002 et n°003/CAB/PMR du 31 janver 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu lacirculaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°0000909/C/M!NFI du 31 décembre 2015, portant Instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu la Décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 21- février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés-publics ;

Vu Du dossier d'appel d'offres national N°040-007/AONO/PR/M1NMAP/DREN/CRPM AG/2016 du 18 novembre 2016 en procédure d'urgence pour la fourniture de quatre (04) motopompes et accessoires pour le périmètre irrigue de Makary, dans le Département du Logone et Chari Région l'Extrême-Nord.

Considérant la lettre N°269/L/MINMAP/SG/DREN/CRPM/2016 du 13 Décembre 2016 du Président la Commission Régionale des Passations des Marchés de l'Extrême-Nord.

DECIDE:

Article 1 - Le soumissionnaire ETS AHMAT TOM BP : BP : 274 Kousseri, est retenu pour la fourniture de quatre (04) motopompes et accessoires pour le périmètre irrigue de Makary, dans le Département du Logone et Chari - Région de l'Extrême-Nord, pour un montant de **F CFA Soixante-dix-neuf millions soixante-deux mille sept cent cinquante (79 062 750)** TTC, et un **délai de un (01) mois** calendaires.

MAROUA le 21 Décembre 2016

Le DELEGUE REGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE MOGODÉ

DECLSION MUNICIPALE N°35/DM/C/MQG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE OBJET D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/C-MOG/CIPM/2016 DU 24 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ZONES CRITIQUES SUR LA ROUTE REGIONAL N° 1 ENTRE RHUMSIKI ET HAOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO -TSANAGA. FINANCEMENT, RESSOURCE PROPRE (BUDGET COMMUNE DE MOGODÉ)- EXERCICE 2016

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOGODE

Vu La Constitution

- Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation de la décentralisation et la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet200 fixant les règles applicables aux Communes ;

-Vu Le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune Rurale de Mogodé.

-Vu Le décret n° 2012/0075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère du Marché Publics.

- Vu Le décret 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation de marchés publics ;

- Vu Le décret 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;

- Vu L'arrêté conjoint n"00000226/MINMAP/MINFI du 06 Août 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs de Sous-commission d'analyse des Offres ;

- Vu L'arrêté n° 00000207/ A/MINAT/DCPD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mogodé, Département du Mayo-Tsanaga, Région d l'Extrême-Nord;

- Vu La décision n° 0051/D/MINMAP/ du 9 février 2015(constatant à titre transitoire la composition des Commissions Interne d Passation des Marchés publics apures des certaines Communes ;

-Vu La circulaire N°002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des . marchés publics ;

- Vu Le procès- Verbal de la session de plein droit du conseil Municipal du 16 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieu YAMA GILBERT aux fonctions de Maire de la Commune de Mogodé ;

- Vu Le procès-verbal de la sous-commission technique d'analyse des Offres ;

- Vu Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Mogodé portan proposition d'attribution ;

- Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : est pour compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire du marché, objet d'Avi d'Appel d'Offres National Ouvert n° 10/AONO 10/MOG/CIPM/2016 du 24 Octobre 2016 pour les travaux d'aménagement de zones critiques sur la route régionale N°1 entre Rhumsiki et Haou, dans (Arrondissement de Mogodé, Département d Mayo-Tsanaga, l'entreprise indiquée ci- dessous :

REFFERENCE	OBJET ET MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
N°010/AONO/CMOG/CIPM/2016	Aménagement des zones critiques sur la route régionale N°1 entre Rhumsiki et haou	Ressource Propre (Budget Commune de Mogodé) Exercice 2016	ETS VANDI TERI BP 192 MOKOLO	19 998 225	3 MOIS

MOGODE le 23 Novembre 2016

Article 2: le Directeur de l'entreprise concernée est invité à passer à la Commune de Mogodé pour établissement du projet de l lettre commande.

Le MAIRE

Article 3 ; les entreprises non retenues sont priées de passer sous quinzaine retirer leurs Offres auprès de la cellule placé auprès du Maître d'Ouvrage ; passer ce délais leurs Offres seront purement et simplement détruites.

YAMA GILBERT

Article 4 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

N°059-024/D/PR/MLNMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016 DU 21/12/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°039-006/ACDC/PR/MINMAP/DREN/CRPM-AI/2016 DU 18 DECEMBRE 2016(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA REALISATION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES ET DE DEUX (02) FORAGES PASTORAUX A L'ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EXTRÊME-NORD,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation etfonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2002/003 du 19avril2002portantCode Général des Impôts ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixadt les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le Décret n° 2004/275 du24 septembre 2004 portantCode des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêtéPrésidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant envigueur lecahier des clauses administrativesgénérales,applicableaux Marché;

Publics de travaux; Vu la circulaire n° 002 et n°003/CAB/PMR du31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement; Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ; Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05août 2013 modifiant etcomplétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relaive à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu l'Arrêté présidentiel n°0519/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination de Monsieur MEVOUNG MEVOUNG Olivier

Jean Félix au poste de Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord ;

Vu la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et aucontrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu la Décision n° 0015/D/MINMAF/SG/DA) du 21 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marches publics;
Vu L'avis de consultation pour une demande de cotation N°039006/ACDC/PR/M1NMAP/DREN/CRPM-A1/2016 du 18 Novembre 2016 (en procédure d'urgence) pour la réalisation de neuf (09) forages équipés et dedeux (02) forages pastoraux à l'énergiesolaire dans certaines localités-Région de l'Extrême-Nord.
Considérant la lettre N°269/L/MINMAP/SG/DREN/CRPM/2016 du 13 Décembre 2016 du Président laCommission Régionale des Passations des Marchés de l'Extrême-Nord.

DECIDE:

Article 2- Les soumissionnaires ci-après, sont retenus pour la réalisation des travaux deneuf(09) forages équipées et de deux (02) forages pastoraux à l'énergie solaire dans certaines localités de la Région de l'Extrême-Nord et un délai de deux (02) mois calendaires.

N° lot	Soumissionnaires attributaires	Montants attribués en F CFA (en lettre et en chiffres)
01	HILL WATER RESOURCES SARL BP: 508 Maroua	Vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) francs CFA
02	ETS ANDJAGARA BP : 303 Kousseri	Vingt-sept millions huit cent seize mille deux cent cinquante-cinq (27 816 255) francs CFA
03	ETS KARGAMA BP : 152 Yagoua	Vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent trente-un (25 997 931) francs CFA
04	STE TCHANDI CG SARL BP: 343 Maroua	Quinze millions neuf cent trente-un mille huit cent (15 931 800) francs CFA

MAROUA le 21 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm